

Entrée à l'université: les propositions dévoilées, les tractations vont commencer

Paris, 19 oct. 2017 (AFP) -

Les principaux acteurs de l'enseignement supérieur se réunissent jeudi après-midi pour remettre la synthèse de leurs propositions sur de nouvelles modalités d'accès à l'université: les véritables négociations vont désormais commencer, avant que la ministre Frédérique Vidal ne tranche début novembre.

Le rapporteur général Daniel Filâtre s'exprimera vers 18H15 au ministère de l'Enseignement supérieur, à l'issue d'une réunion plénière qui rassemblera les participants à ces concertations entamées mi-juillet (syndicats enseignants et étudiants, présidents d'université -CPU-, recteurs, fédérations de parents d'élèves etc.).

Peu après son arrivée au ministère, Frédérique Vidal a lancé ce vaste chantier, pour mettre fin au tirage au sort à l'entrée des filières universitaires les plus demandées -qui avait atteint un niveau inédit cette année- et tenter de réduire le taux d'échec en première année à la fac (environ 60%).

Le diagnostic est partagé par tous, mais les avis divergent profondément quant aux solutions à apporter.

Tous les acteurs sont d'accord pour mettre fin au tirage au sort, seul dispositif autorisé par le Code de l'éducation pour départager les postulants à des licences générales dont les places sont inférieures aux demandes. Ils réclament également une hausse du budget pour accompagner l'augmentation des effectifs étudiants (40.000 en plus cette année), qui se poursuivra jusqu'en 2025 selon les prévisions démographiques.

"Toute ambition réformatrice de cette ampleur doit reposer sur un investissement massif et global sans lequel elle serait privée de tout effet", a déclaré mercredi au Sénat Gilles Roussel, président de la Conférence des présidents d'université (CPU).

"Il faut abonder les moyens" à hauteur "de ce qui est attribué aux actuelles formations sélectives" (classes prépa, BTS etc.), "en moyenne deux fois mieux dotées par étudiant", renchérit la FSU, qui regroupe notamment le SNES (syndicat des enseignants du secondaire) et le SNESUP (syndicat des enseignants à l'université), pour une fois d'accord avec les présidents d'université.

- Un calendrier serré -Mais la CPU défend l'instauration de "prérequis prescriptifs", qui fermeraient donc la porte de licences aux bacheliers ne présentant pas les conditions décidées par chaque université. L'objectif doit rester d'augmenter le taux de diplômés au sein d'une classe d'âge dans l'enseignement supérieur, ajoute Gilles Roussel, qui propose "de développer des filières plus professionnalisantes" ou d'"organiser des modules avant l'entrée en licence pour ceux qui veulent étudier mais n'ont pas encore les prérequis demandés".

Autre piste évoquée par de nombreux participants, une hausse du nombre des places en BTS et IUT, réservées en priorité aux bacheliers professionnels et technologiques. La fac est souvent un choix par défaut pour les bacs pro, suite à un refus en BTS, et ils ont peu de chance d'y réussir.

Egalement avancée, la modulation de la licence, permettant aux étudiants d'obtenir les 180 crédits pour valider leur premier cycle en deux, trois ou quatre ans (figé actuellement sur trois ans, une année "loupée" conduisant au redoublement).

Les deux principales organisations étudiantes, la Fage et l'Unef, et les syndicats enseignants s'opposent fermement aux prérequis coercitifs.

Après la remise des propositions démarreront les tractations, via notamment des rencontres bilatérales. Le calendrier est serré, car les futurs bacheliers doivent inscrire leurs vœux d'orientation en début d'année. Pour que le logiciel d'inscription, qui ne portera plus le nom d'APB (admission post-bac), puisse fonctionner dès le début 2018, les nouvelles modalités doivent être arrêtées au retour des vacances de la Toussaint.

Dans un rapport sur APB publié jeudi, la Cour des comptes réclame une meilleure information des postulants, une formation des conseillers d'orientation et professeurs et l'intégration sur la plateforme de toutes les filières de l'enseignement supérieur reconnues par l'Etat (certaines refusent de s'y inscrire pour le moment).

Et les bacheliers, qu'en pensent-ils? Trois quarts des jeunes ayant répondu à un questionnaire du magazine l'Etudiant se disent favorables à des prérequis à l'entrée en licence. Et 61% souhaitent qu'ils soient indicatifs (un



PAYS :France
SURFACE :99 %
PERIODICITE :Quotidien



► 19 octobre 2017 - Edition Fil Gen

tiers les veulent obligatoires). A noter que les répondants sont à 90% des titulaires d'un bac général.
fmp/ito/spe/kp

Afp le 19 oct. 17 à 12 47.